

<https://www.snetap-fsu.fr/Qu-est-ce-que-les-heures-connexes.html>



Qu'est-ce que les heures connexes ?

- Questions... Réponses ! - Q&R Corpo - AESH -

? Questions
réponses

Date de mise en ligne : samedi 6 avril 2024

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

QUESTION

Qu'est-ce que les heures connexes ?

RÉPONSE

Ce sont les heures qui regroupent le temps de travail dit invisibles (difficilement comptabilisable). Il correspond à un volume de 5 fois le temps de travail hebdomadaire. Le temps de travail dédié aux missions connexes (réunions, rencontres avec les équipes, travail antérieur et postérieur à l'accompagnement en séances pédagogiques...) ne donne pas lieu à un décompte de la part de l'établissement. Ce temps de travail, lorsqu'il ne nécessite pas d'interaction sur place avec des collègues ou les responsables légaux, peut être effectué par l'agent en dehors de l'établissement.

Attention « Ces activités sont obligatoirement en lien avec la mission d'accompagnement des élèves en situation de handicap et la professionnalisation du métier d'[AESH](#). » cf II - Missions et cadre d'activité des [AESH](#). Note de service [DGER/SDEDC/2024-525](#) 18/09/2024